

sur le thème de

La

FORMATION

des acteurs associatifs

le 07 décembre, à la MAAM - 12 Rue Frédéric Petit, 80000 Amiens

Contexte des travaux :

Parmi les différentes formes de soutien à la vie associative mises en œuvre sur les territoires, la formation des acteurs associatifs fait consensus quant à son utilité. L'enjeu est globalement reconnu par les différents niveaux de la puissance publique et elle connaît un large panel de déploiements possibles d'un bout à l'autre du pays. Proposée ici par des acteurs de l'éducation populaire, là par des acteurs du développement social urbain ou du développement rural, ailleurs par des associations locales, des « MDA », ou encore par des services municipaux dédiés à la vie associative, elle dépend du contexte et de l'histoire de chaque bassin de vie au sein duquel elle s'inscrit.

Néanmoins de nombreuses questions traversent le quotidien des professionnels qui la conçoivent. **Quelles modalités pédagogiques et quelle utilisation du numérique en complément des temps présentiels? Quelle complémentarité avec les autres formes d'accompagnement? Quel modèle économique pour consolider cette activité, quelles pistes à ouvrir? Comment élargir le public touché et s'articuler avec d'autres acteurs du territoire? Comment se saisir des nouveaux dispositifs législatifs (Loi égalité citoyenneté, Compte d'engagement citoyen) pour accompagner les associations?**

Les rencontres nationales du RNMA et la journée d'étude du 7 décembre ont vocation à créer les espaces nécessaires pour mener ces discussions et apporter des réponses en s'appuyant sur les pratiques de ceux qui font.

Objectifs :

Ces rencontres s'adressent aux opérateurs souhaitant mettre en place des formations à destination des acteurs associatifs bénévoles et salariés de leur territoire d'intervention. Elle permet de comprendre et d'assimiler les dispositifs législatifs et de financement qui encadrent ces pratiques et d'adopter une démarche d'ingénierie adaptée au territoire d'intervention.

Co-animation :

Brigitte BOURGOIS, Directrice de la MAAM et administratrice du RNMA, **Grégory AUTIER**, co-président du RNMA et **Denis DHALLUIN**, administrateur du RNMA

Intervention :

Des éclairages pratiques sur les thèmes abordés lors de cette journée seront apportés par des témoins issus de la **DJEPVA**, de la **MDA de Tourcoing**, de l'**AGLCA**, du **Réseau Ficiel**, de l'**Institut de l'engagement**, de la **Chambre des associations**, de la **JCE de Beauvais** ...

Journée d'étude organisée par le RNMA, en partenariat avec la Maison des Associations d'Amiens Métropole (MAAM), le Ministère de l'Éducation nationale (DJEPVA), la Macif, et Amiens Métropole



Matinée

08h45 - Ouverture de la Journée d'étude - accueil des participants

09h - Accueil de la MAOG (Maison des Associations et ONG de Guinée) - amphithéâtre Cavallès

Le RNMA accueille une délégation de cinq Guinéens à l'origine de la récente ouverture de la Maison des associations et ONG de Guinée, à Conakry. Une convention de partenariat sera signée à cette occasion pour inscrire la volonté d'échanges entre les deux structures dans le moyen terme.

09h30 - Introduction aux travaux

Propos introductifs de **Denis DHALLUIN** et **Grégory AUTIER**, administrateur et co-président du RNMA
Synthèse des éléments ressortis lors des ateliers de la veille

10h00 - Présentation de Diffuz par la Macif

« Plateforme de l'engagement solidaire », les particuliers ou les associations peuvent y proposer des défis et mobiliser des bénévoles en aide.

Intervention : en cours de finalisation

10h15 - Compte d'engagement citoyen et FDVA

Connaître les modalités de déploiement du CEC : mécanismes de déclaration et d'attestation, modalités d'utilisation de ce droit et son financement, calendrier. Connaître les évolutions du Fonds pour le Développement de la Vie Associative : rappel des formations financées (notamment formations à distance) et évolutions

Intervention : **Amandine HUBERT**, responsable du FDVA national à la Djepva - Ministère de l'Education nationale



Questions-réponses avec la salle

11h30 - Pause

11h45 - Offre territoriale de formation

Permettre aux publics visés de cerner l'offre de formation sur leur territoire requiert des efforts de coordination entre acteurs de l'accompagnement. Pour cela les espaces d'interconnaissance entre les professionnels d'un même bassin de vie sont précieux; une fois affirmées et reconnues leurs spécificités respectives, ils réfléchissent à des calendriers communs ou à mieux couvrir leur territoire. Comment se déploient de telles articulations ? Quelles difficultés rencontrées et quels résultats obtenus par ceux qui les opèrent ?

Témoins : **Faustine BLIGNY**, chargée de mission à la MAAM : présentation du projet e-learning

Thibault SUISSE, **Hélène Rouze**, **Adeline TAVERNIER** et **Séverine TOUTAIN**, Réseau Ficel, Oise

Loïc BASSET, chargé des réseaux et partenariats à l'AGLCA, Ain



Questions-réponses avec la salle

Déjeuner - 13h00 buffet froid - salle Lucie Aubrac

Après-midi

14h15 - Ateliers - 2 ateliers en parallèle



Le CFGA et ses personnalisations :

Le CFGA, fait l'objet d'adaptations spécifiques par les accompagnateurs de la vie associative locale. Quels sont ces gages de réussite ? Quels objectifs remplit-il au sein des structures qui le déploient ? Quelles difficultés dans sa mise en œuvre ?

Témoins : **Claudia ZIM IOU SIÉ**, Chambre des associations – Paris : un CFGA intégré à un parcours universitaire



Mathieu PETIOT, La Ruche Associative : un conventionnement régional avec Uniformation pour déployer le CFGA

Sylvain SCAMPS, MDA de Tourcoing : un CFGA jeune intégré à une logique plus globale



Questions-réponses avec la salle



Valoriser les compétences associatives :

Fin janvier 2017, la loi Egalité Citoyenneté actait la reconnaissance pédagogique systématique de l'engagement dans les formations de l'enseignement supérieur par des crédits ECTS aux étudiants engagés. On observe que d'autres initiatives cherchent à aider l'accès à l'emploi en valorisant les compétences associatives. Quelles sont les pratiques des structures d'appui sur ce champ ? En quoi rentrent-elles dans le projet des MDA ou des points d'appui ?

Témoins : **Audrey CARPENTIER**, Jeune chambre économique de Beauvais : le pari du CV citoyen en plus du CV classique.

Agathe DEFRETIN, MDA de Tourcoing : le projet Requapass

Marc GERMANANGUE, Institut de l'engagement : la valorisation de l'expérience d'engagement en volontariat comme accélérateur des projets d'avenir



Questions-réponses avec la salle

15h45 - Pause

16h00 - Table ronde

Quels sont les enjeux d'aujourd'hui autour de la formation des acteurs associatifs, et des citoyens par extension ? Quelle place le secteur associatif peut prendre dans l'optique d'un apprentissage tout au long de la vie ?

Intervention : **Marie-Cécile NAVES**, France Stratégie : mise en perspective autour de la notion de société apprenante

Claire BIZET, Le Mouvement associatif Hauts-de-France

Denis DHALLUIN ou **Grégory AUTIER**, RNMA

France Bénévolat, (en cours de confirmation)

La fédération des centres sociaux (en cours de confirmation)

17h30 - Synthèse des ateliers

18h00 - fin des travaux

Inscriptions : jusqu'au 01/12 (dans la limite des places disponibles)

pour vous inscrire, [suivez ce lien](#)

Tarifs : Le tarif comprend : les frais de participation, le déjeuner du jeudi midi, les collations ainsi que le dossier participant.

Tarif non-membres : 100€

Tarif pour les partenaires de la Maam en Hauts-de-France (réseau Piva) : 50€

Adresses et accès à la MAAM :

MAAM - Maisons des Associations d'Amiens Métropole - 12 Rue Frédéric Petit, 80000 Amiens

Depuis la gare d'Amiens jusqu'à la Maam



A pieds - entre 10 à 20 minutes en traversant le centre-ville tout droit jusqu'au parvis de la Maison de la culture, puis à gauche jusqu'à l'espace Dewailly. **Attention, Marché de Noël de 10h30 à 19h30 donc traversée du centre ville difficile, surtout en fin de journée.**

[voir itinéraire](#)



En bus - [ligne L1](#) > quai A et B (rue Jules Barni) > direction Etouvie > arrêt Maison de la Culture (*ligne la plus rapide*)

[ligne B16](#) > direction Louis Blanc > arrêt Carnot

[ligne L2](#) > direction CHU Amiens > arrêt Branly

Attention aux éventuels travaux. Le mieux est de prévoir son trajet sur le site/l'application Amétis :

<http://www.ametis.fr/me-deplacer/mon-itineraire/trouver-mon-trajet/>

